L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 21 MAI 1890.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 24ème jour de Mai A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'îlet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BROWN, Mme W. H.—
Taxe de 1889, montant à..........$6
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Robertson, Villeré et Canal, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 370, mesurant 15 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Gasquet sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889 montant à..........$9 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Religieuse et Race, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 80, mesurant 49 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889, montant à..........$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Religieuse et Orange, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'îlet No 80 mesurant 9 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 70 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889, montant à..........$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 78, mesurant 41 pieds de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, St-Thomas, Robin et Race, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 78, mesurant 33 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 87 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Religieuse et Race.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Robin, Race et St-Thomas, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 78, mesurant 33 pieds 11 pouces de face à la rue Religieuse sur 87 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Taxe de 1889, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Race et Peters, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 4?, mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur sur une ligne et 140 pieds 3 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne.

CLARK, ou KLOCK REMY—
Taxe de 1889, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Palmyre, Tulane et Prieur, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 471, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson sur 148 pieds 10 pieds et 2 lignes de profondeur.

CRAHAN, Mme JAMES—
Taxe de 1889, montant à..........$2 25
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Rocheblave, l'avenue Tulane et la rue Dolhonde, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 576, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, Mme MARY ANN—
Taxe de 1889, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Julie, Clara, Magnolia et Cypress, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 411, mesurant 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Julie et Clara.

CUNNINGHAM, WM—
Taxe de 1889, montant à..........$12
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julia, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 328, mesurant 56 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur.

CANET, PEDRO BLANC Y—
Taxe de 1886 montant à..........$25 ?
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Poydras, Lafayette et Dryades, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 272, mesurant 25 pieds de face à la rue Remparts sur 95 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Remparts et Lafayette.

CASS, Mme M. L.—
Taxe de 1889, montant à..........$39 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, Erato et Clio, désignés comme lots Nos 20 à 22 dans l'îlet No. 278, mesurant 72 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 143 pieds 2 pouces de profondeur.

DUTCH, JOS. JR.—
Taxe de 1889, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rocheblave, Gravier et Dolhonde, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 575, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

DESFORGES, C.—
Taxe de 1889 montant à..........$15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope, Camp et Gaiennié, désigné comme lot No 1, dans l'îlet No 157 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 89 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Magazine et Gaiennié.

FIREMEN'S BUILDING ASS.—
Taxe de 1889, montant à..........$36
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Julie, Franklin et Girod, désignés comme lots Nos 30 à 34 dans l'îlet No 328, mesurant 125 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds 3 pouces sur une ligne et 129 pieds 1 pouce sur l'autre de profondeur.

FOLWELL, Mme JULIA—
Taxe de 1889, montant à..........$30 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Julie, Baronne et St-Joseph, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 255, mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet sur 159 pieds de profondeur.

FRAWLEY, MICH'L—
Taxe de 1889, montant à..........$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Girod, Commerce et Notre-Dame, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No. 58, mesurant 27 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Peters sur 102 pieds 9 pouces de profondeur.

HILL, A.—
Taxe de 1889, montant à..........$[illegible]
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julia, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'îlet No 328, mesurant 102 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de 129 pieds 3 pouces sur une ligne et 128 pieds 7 pouces et 4 lignes sur l'autre.

HENRY, J. B.—
Taxe de 1889 montant à..........$2 40
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Sixième, le Chemin Coquille et la rue Aglaé, désigné comme l'îlet No 770.

INGRAHAM, Vve MARY—
Taxe de 1889, montant à..........$6 60
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Constance, Richard et Magazine, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No. 147, mesurant 24 pieds de face à la rue Félicité sur 89 pieds de profondeur.

KLEIN, MARTIN—
Taxe de 1889, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 60, mesurant 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 104 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur.

KENNELLY, Vve JNO.—
Taxe de 1889, montant à..........$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalia, Melpomène, Howard et Freret, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 3?6, mesurant 31 pieds de face à la rue Thalia sur 1?1 pieds 9 pouces de profondeur.

LACROIX, SUC. FRANCOIS—
Taxe de 1889, montant à..........$1 35
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 29 à 34, dans l'îlet No 614, mesurant 179 pieds de face à la rue White sur 144 pieds de profondeur.

LANG, Mme KATE—
Taxe de 1889, montant à..........$4 05
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Julia, Cypress et Derbigny, désigné comme lot No 13, dans l'îlet No 459, mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 126 pieds sur une ligne et 1?4 pieds [illegible] sur l'autre de profondeur.

LEVERIN ou SEVERIN, Mme HY. C.—
Taxe de 1889, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lafayette, Basin et Girod, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 208, mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Franklin sur 120 pieds 6 pouces de profondeur.

LEVY, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..........$25 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Poeyfarré, Tchoupitoulas et Calliope, désigné comme lot No 22, dans l'îlet No 69, mesurant 38 pieds de face à la rue Annonciation sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Calliope et Annonciation.

LEVY, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..........$7 80
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Calliope, Poeyfarré, Tchoupitoulas et Annonciation, désigné comme lot No 24 dans l'îlet No 69, mesurant 14 pieds de face à la rue Calliope sur 90 pieds de profondeur.

MERCIER, A et C. DARCANTEL—
Taxe de 1889, montant à..........$12 00
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Johnson, Galvez et Cleveland, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 522, mesurant 52 pieds de face à la rue Canal sur 109 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

MANNING, MARTHA—
Taxe de 1889, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Perdido, Franklin et Poydras, désigné comme lot No 30 dans l'îlet No 332, mesurant 26 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

MONTGOMERY, ALFRED—
Taxe de 1889, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 230, mesurant 30 pieds de face à la rue Carroll sur 120 pieds 8 pouces de profondeur.

MADER, Mme V. A.—
Taxe de 1889, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clio, Prytanée, St-Charles et Erato, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 187, mesurant 29 pieds de face à la rue Clio sur 120 pieds de profondeur.

McCAFFREY, Mme KATE—
Taxe de 1889, montant à..........$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Canal et Cleveland, désigné comme lot No. 23 dans l'îlet No 522, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson sur 143 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur sur une ligne et 124 pieds 5 pouces et 6 lignes sur l'autre.

McCAFFREY, KATE—
Taxe de 1889, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gravier, St-Jane, Perdido et Willow, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 440, mesurant 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Gravier sur 102 pieds 2 pouces de profondeur.

McAULIFF, Mlle JULIA—
Taxe de 1889, montant à..........$13 20
Un lot et partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Erato, Thalie et St-Thomas, désignés comme lot No 12 et partie du lot No 13 dans l'îlet No 100, mesurant 50 pieds 6 pouces de face à la rue St-Thomas sur 102 pieds de profondeur.

McLEAY, JNO H.—
Taxe de 1889, montant à..........$? 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Clio et Franklin, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 325, mesurant 7 pieds de face à la rue Calliope sur 5? pieds 3 lignes de profondeur.

NIATAL, Mme JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Howard et Thalie, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 359, mesurant 32 pieds de face à la rue Liberté sur 115 pieds de profondeur.

NOEL JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à..........$6 00
La moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Calliope, Baronne et Delord, désigné comme la moitié du lot No. 40, dans l'îlet No 255, mesurant 19 pieds de face à la rue Calliope sur 64 pieds de profondeur.

O'BRIEN, JEREMIAH—
Taxe de 1889, montant à..........$18 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Market, St-James et St-Thomas, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'îlet No 86, mesurant 64 pieds de face à la rue Religieuse sur 128 pieds de profondeur, et un lot formant l'encoignure des rues Religieuse et Market.

O'BRIEN, JEREMIAH—
Taxe de 1889, montant à..........$10 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Basin, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 317, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 97 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Franklin et Euterpe.

RIES, SUC. HENRY—
Taxe de 1889 montant à..........$35 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Poeyfarré, Tchoupitoulas et Calliope, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'îlet No 69, mesurant 38 pieds de face à la rue Annonciation sur 135 pieds de profondeur.

RHODES, RICHARD—
Taxe de 1889, montant à..........$24
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Race, Robin et Camp, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 151, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine, sur 127 pieds 0 pouces 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Magazine et Race.

SMYTH, PETER W., ELLEN KNIGHT ET MARY ARLINGTON—
Taxe de 1889, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Perdido, Bolivar et Poydras, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 474, mesurant 30 pieds de face à la rue Bertrand sur 101 pieds de profondeur.

STEVE, GEO. C.—
Taxe de 1889, montant à..........$5 70
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Basin, Terpsichore, Franklin et Euterpe, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 317, mesurant 32 pieds de face à la rue Basin sur 97 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe de 1889, montant à..........$1 20
La moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Lower Line, Vénus et Aglaé, désignée comme la moitié de l'îlet No 742.

UNKNOWN—
Taxe de 1889, montant à..........$1 80
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par la rue Télémaque, le Canal de dessèchement, les rues Vénus et St-Pierre désigné comme îlet No 721.

VICELLIO, CHAS T—
Taxe de 1889, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Magnolia, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 415, mesurant 64 pieds de face à la rue Clara sur 30 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Clara et Clio.

WESTERN LAND AND IMMIGRATION COMPANY—
Taxe de 1889, montant à..........$1 80
Treize lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Ulloa, l'avenue Tulane, le Nouveau Canal et les rues Alexandre et Napoléon, désignés comme lots Nos 6 à 19, dans l'îlet No 795.

WHEELER, Mme E. B.—
Taxe de 1889, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Gravier et l'avenue Tulane, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No 268, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades sur 64 pieds de profondeur.

WHITMORE ROBT. E.—
Taxe de 1889, montant à..........$1 80
Une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Johnson, Bertrand, Prieur et Perdido, désigné comme partie du lot No 24 dans l'îlet No 498, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

WEST, B. J.—
Taxe de 1889, montant à..........$90 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Lafayette, Camp et Girod, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 163, mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine sur 171 pieds 4 pouces de profondeur.

WEST, BENJ. J.—
Taxe de 1889, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Girod, Camp, Lafayette et Magazine désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 163, mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 129 pieds 3 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

C. HARRISON PARKER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du 1er district.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 1er district, paroisse d'Orléans, 22 avril 1890.

Conformément à la loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le premier district, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de 1889, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 24 mai 1890. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées, et continueront à l'être, dans ce journal, conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

C. HARRISON PARKER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquants pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de cinquante dollars ($50 00) et au-dessous de soixante-dix dollars ($70 00) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet 1882, et par l'ordonnance No 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai 1889, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 7me jour de Juin, A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans en sus de la somme fixe de cinquante piastres ($50), dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUBE, Mme GEO.—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 36 borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, Market et St-James, mesurant 37 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, Mme GEO.—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 36, borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, Market et St-James, mesurant 47 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

BARRY, Mme PARMELIA—
Bill No 23. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 78, borné par les rues Religieuse, St-Thomas, Race et Robin, mesurant 33 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 87 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Religieuse et Race.

APPLEGATE, MINEURS DE W. E. et ALS
Bill No. 218. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 19, borné par les rues St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore, mesurant 35 pieds de face à la rue St-Charles sur 97 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

APPLEGATE, MINEURS DE W. E. et ALS
Bill No. 218. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 19, borné par les rues St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore, mesurant 35 pieds de face à la rue St-Charles sur 97 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

ALEXANDER, Vve GEO.—
Bill No 6126. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 24 et 25 dans l'îlet No 80, borné par les rues Vallette, Chestnut, Eliza et Alix, mesurant 63 pieds de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Bill No 2143. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 96, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Remparts et Douane, mesurant 71 pieds de face à la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.

ATKINSON, Vve FRED.—
Bill No 1615. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$66 66
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 31 dans l'îlet No 253, borné par les rues Dryades, Clio, Baronne et Erato, mesurant 24 pieds de face à la rue Dryades sur 1?0 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Dryades et Clio.

BEER, HANA B. 1/3, et B. NEUGASS 2/3—
Bill No 605. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 264, borné par les rues Baronne, Dryades, Union et Gravier, mesurant 34 pieds 10 pouces de face à la rue Baronne sur 105 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Bill No 805. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'îlet No 46, borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Peters et Annonciation, mesurant 65 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Bill No 805. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18 dans l'îlet No 493, borné par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Urquhart, mesurant 106 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

BONNEMER, CHAS L.—
Bill No 821. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 293, borné par les rues Remparts, Bassin, Girod et Julie, mesurant 52 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

BONNEMER, CHAS L.—
Bill No 821. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 88, borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourgogne et Orléans, mesurant 33 pieds de face à la rue St-Pierre sur 75 pieds de profondeur.

BERNARD, CELESTINE J. et F. X.—
Bill No 6583. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'îlet No 104, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Delachaise et Aline, mesurant ensemble 200 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 153 pieds 5 pouces 7 lignes d'un côté et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de l'autre.

BIGGIO, Mme CHAS.—
Bill No 1388. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 368 borné par les rues Gasquet, Howard, Villeré et l'avenue Tulane, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Gasquet sur 76 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur.

BLOOM, ISAAC—
Bill No 1768. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 29 dans l'îlet No 224, borné par les rues Girod, Baronne, Carondelet et Julia, mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 102 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Girod et Baronne.

BLUMERS, P. J.—
Bill No 2707. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 179, borné par les rues Dumaine, Robertson, Villeré et Ste-Anne, mesurant 27 pieds de face à la rue Dumaine sur 70 pieds de profondeur.

BANVILLE, STEPHEN—
Bill No 3039. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$54 54
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 17, borné par les rues Decatur, Chartres, Esplanade et Quartier, mesurant 22 pieds de face à la rue Decatur sur 98 pieds de profondeur.

BARRES, FRANCOIS—
Bill No 4970. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme un morceau de terre dans l'îlet No 427, borné par les rues Egania, Andry, St-Claude et les bois, comprenant 2 arpents de face à la rue Egania sur 65 arpents de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Bill No 5266. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Deux lots ou portions de terre, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos — dans l'îlet No 54, borné par les rues St-Thomas, Nuns, Chippewa et Harmonie, mesurant 59 pieds de face à la rue St-Thomas sur 110 pieds de profondeur.

CHRISTESON, L. H.—
Bill No 233. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$54 54
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 17 dans l'îlet No. 158, borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Douane, mesurant 18 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur 165 pieds de profondeur.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Bill No 532. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 31 dans l'îlet No 60, borné par les rues Tchoupitoulas, Girod, Commerce et Lafayette, mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 52 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

CLINCHEY, GEO.—
Bill No 696. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 430, borné par les rues Perdido, Clara, Willow, Claiborne et Poydras, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Perdido et Clara.

CHES. CARLEY CO.—
Bill No 1132. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Avec améliorations situées dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 191, bornée par les rues Roman, Prieur, le chemin Coquille et la rue Euphrosine.

COURTNEY, MARY—
Bill No 1339. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 368 borné par les rues Gasquet, Villeré, Howard et l'avenue Tulane, mesurant 30 pieds de face à la rue Gasquet sur 76 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Gasquet et Villeré.

CONSOLIDATED SELTZER BOTTLING CO—
Bill No 2060. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 63, borné par les rues Conti, Royale, Bourbon et St-Louis, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti sur 156 pieds 4 pouces de profondeur.

CAPDEVIELLE, DR AUGUSTE—
Bill No 2505. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 48, borné par les rues Chartres, St Philippe, Royale et Dumaine, mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 71 pieds de profondeur.

DeBOER, CHARLES G.—
Bill No 1376. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$66 66
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 435, borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Cleveland, mesurant 25 pieds de face à la rue Canal sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

De CHASTEIGNE, C. L.—
Bill No 3177. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 108, borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Remparts et Quartier, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade sur 107 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur.

DANTAGNAN, GABRIEL—
Bill No 3518. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$66 66
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 378, borné par les rues Columbus, Anthony, Rampart et St-Claude, mesurant 70 pieds de face à la rue Columbus sur 120 pieds de profondeur.

DELAVIGNE, ALFRED—
Bill No 4616. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
La moitié de trois îlets ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié des îlets Nos 44, 43 et 121, bornée par les rues Tennessee, Deslonde, Peters et Royale, mesurant 137 pieds de face à la rue Tennessee sur 656 pieds de profondeur.

DUBRONS, DOMINIQUE—
Bill No 962. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 8, borné par les rues Peters, Marigny, Champs-Elysées et Decatur, mesurant 24 pieds de face à la rue Peters sur 99 pieds de profondeur.

FLEMING, J. F.—
Bill No 708. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'îlet No 54, borné par les rues Julie, Peters, St-Joseph et Commerce, mesurant 53 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie sur 65 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne et 62 pieds 11 pouces et 7 lignes sur l'autre ligne, formant l'encoignure des rues Julie et Peters.

FERRIS, HENRY—
Bill No 742. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No. 123, borné par les rues Tchoupitoulas, Constance, Julie et St-Joseph, mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 90 pieds de profondeur.

FRERET, FREDERICK, RECEVEUR—
Bill No 897. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 275, borné par les rues Remparts, Dryades, Julie et Girod, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Remparts sur 142 pieds de profondeur.

FOSTER, Mlle SUSAN—
Bill No 4324. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot de terre et la moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 et la moitié du lot No 24 dans l'îlet No 123, bornés par les rues Magazine, Constance, Pleasant et Harmony, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds 9 pouces de profondeur.

FROMHERZ, JOS.—
Bill No 4402. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$52 52
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot A dans l'îlet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp, Magazine et Troisième, mesurant 89 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Quatrième et Camp.

FINNEGAN, W. H.—
Bill No 5230. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$80 80
Huit lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal, de la ville de la Nlle-Orléans, Hurstville, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 dans l'îlet No 10, borné par les rues Arabella, Live Oak, Laurel et l'avenue Nashville, mesurant chaque 90 pieds de face à la rue Arabella sur 105 pieds de profondeur.

FREY, WM.—
Bill No. 5480. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 dans l'îlet No 151, borné par les rues Laurel, Général Taylor, Austerlitz et Jersey, mesurant 180 pieds de face à la rue Laurel et sur 125 pieds de profondeur.

GRANDPRE, Mlle ELVINA A.—
Bill No. 2097. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 87, borné par les rues Orléans, Bourgogne, Dauphine et St-André, mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Orléans sur 60 pieds de profondeur.

GRANDPRE, Mme E.—
Bill No 2122. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 97, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bienville et Conti, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur 109 pieds 6 pouces de profondeur.

GALLY, H.—
Bill No 2396. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 100, borné par les rues St-Pierre, Remparts, Toulouse et Bourgogne, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Pierre sur 64 pieds de profondeur.

GOURDAIN, Mme J. V.—
Bill No 3662. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme un morceau de terre dans l'îlet No 5258, borné par le Gourdain tract, la levée aux bois, mesurant 1/2 arpent de face sur 80 arpents de profondeur.

GLUCK, JOHN—
Bill No 4971. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Une partie de deux lots ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme partie des lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 271, borné par les rues Philip, St Denis, Dryades et Première, mesurant 60 pieds de face à la rue Philip sur 90 pieds de profondeur.

GHORTSCH, Mme GEO. W.—
Bill No 4153. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 73, borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation, et Joséphine, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

HAGAN, Mlle CLARA M.—
Bill No 4716. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 296 borné par les rues Jackson, José, Bline, White et Franklin, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HELMSTETTER, P. et EVA HUNSINGER—
Bill No 3968. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un îlet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 79, borné par les rues Clinton, Hillary, Deuxième et Hampson, mesurant 276 pieds de face à la rue Clinton sur 275 pieds de profondeur.

HERNANDEZ, ED.—
Bill No 1789. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 112, borné par les rues Remparts, St-Claude, Ursulines et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

HATTIER, HENRY J.—
Bill No 1903. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 15, 16 et 17 dans l'îlet No 342, borné par les rues Ursulines, Broad, Dorgenois et St-Philippe, mesurant chaque 31 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 147 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

HERWIG, P. F.—
Bill No 3023. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
La moitié de deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme la moitié des lots Nos 15 et 16 dans l'îlet No 18, borné par les rues St-Thomas, Harmonie, Pleasant et Levée, mesurant 45 pieds de face à la rue St-Thomas sur 89 pieds de profondeur.

HANNEMAN, Mme JOHN—
Bill No 198. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 254 borné par les rues Calliope, Clio, Dryades et Baronne, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Calliope sur 159 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur.

HANNEMAN, Mme JOHN—
Bill No 198. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$66 66
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 99, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Louis sur 63 pieds de profondeur.

HOLZ, SUC. JOS—
Bill No 384. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 36, borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Douane et Bienville, mesurant 32 pieds de face au Passage de la Bourse sur 54 pieds de profondeur.

HOLLAND, Mme MARY—
Bill No 466. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$94 94
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13, dans l'îlet No 144, borné par les rues Constance, Magazine, Robin et Race, mesurant 51 pieds de face à la rue Constance sur 1?0 pieds de profondeur.

ISIDORE, FELIX—
Bill No 3856. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 1528, borné par la Grande Route St-Jean et les rues White et Lepage, mesurant 68 pieds de face à la Grande Route St-Jean sur 159 pieds de profondeur.

JAMISON, SAMUEL—
Bill No 706. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Fulton sur 118 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur.

JUNKER, JOHN—
Bill No 960. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots No 1, 2 et 3 dans l'îlet No 445 borné par les rues Julie, Claiborne, Willow et Cypress, mesurant 77 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.

JOBIN, THEODORE—
Bill No. 5541. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$64 64
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'îlet No 179, borné par les rues Constance, Upperline, Laurel et Lyons, mesurant 183 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Constance sur 125 pieds de profondeur.

KENTON, JAS. D.—
Bill No 5592. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot et partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 15 ou B et partie du lot A dans l'îlet No 218, borné par la rue Delachaise, l'avenue de la Louisiane, les rues Magazine et Camp, le lot No 15 ou B mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur; la partie du lot A mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur.

KOEPKE, GEO. A.—
Bill No 4621. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 17, borné par les rues Peters, Ferdinand, Decatur et Port, mesurant 44 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 120 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

KEOGH, SUC. de Mme MARY—
Bill No 4144. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 69, borné par les rues Félicité, Thomas, Ste-Marie et Chippewa, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur.

KUNTZ, FRED—
Bill No 5307. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$52 52
Quinze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 3 et 6 à 17 inclusivement dans l'îlet No 106, borné par les rues Breslau, Foucher, Edmond et Long, les lots Nos 1 à 3 inclusivement mesurant 53 pieds de face à la rue Breslau; les lots Nos 6 à 13 inclusivement mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 inclusivement mesurant ensemble 107 pieds de face à la rue Foucher sur 149 pieds de profondeur.

LENOIR, HUGH—
Bill No 4443. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 4, 5, 6 et 7 dans l'îlet No 223, faisant face au Bayou St-Jean, partie inférieure; le lot No 1 mesurant 100 pieds de face au Bayou St-Jean sur 310 pieds de profondeur sur un côté et 375 pieds de l'autre côté; les lots Nos 4, 5, 6 et 7 mesurant chaque 50 pieds de face au Bayou St-Jean sur 250 pieds de profondeur sur un côté et 400 pieds de l'autre côté.

LEVY, Mme JUANITA—
Bill No 4694. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$64 64
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 103, borné par les rues Ste-Marie, Annonciation, Laurel et St-André, mesurant 60 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 120 pieds de profondeur.

LALLANDE, JOHN B.—
Bill No 65. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Deux lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 37 et 38 dans l'îlet No 123, borné par les rues Constance, Tchoupitoulas, Julie et St-Joseph, mesurant 66 pieds de face à la rue Constance sur 101 pieds 8 pouces de profondeur.

LORENZO, HENRIETTA—
Bill No 2028. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$58 58
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 145, borné par les rues Ursulines, Liberté, Marais et le Chemin du Bayou, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Ursulines sur 1?0 pieds 5 1/2 pouces de profondeur.

LECONTE, R. J et J. B.—
Bill No 2370. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 98, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Conti et St-Louis, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

LIMANDRE, BAPTISTE—
Bill No 2574. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 22, borné par les rues Dumaine, Decatur, Chartres et Madison, mesurant 31 pieds de face à la rue Dumaine sur 65 pieds de profondeur.

LEMARIE, LOUIS E.—
Bill No 2777. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 178, borné par les rues Dumaine, Villeré, Robertson et St-Philippe, mesurant 36 pieds de face à la rue Dumaine sur 95 pieds de profondeur.

MALLARD, P.—
Bill No 2284. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'îlet No 64, borné par les rues Royale, Bienville, Bourbon et Conti, mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Royale sur 55 pieds de profondeur.

MARTIN, R.—
Bill No 2412. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 161, borné par les rues Conti, Villeré, Marais et St-Louis, mesurant 24 pieds de face à la rue Conti sur 65 pieds 3 pouces de profondeur.

MOORE, CHAS H.—
Bill No 1256. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$54 54
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 14, borné par les rues Annonciation, Robin, Constance et Terpsichore, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur.

MARSAL, MARCELIN—
Bill No 320. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14, 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 346, borné par les rues Liberté, Howard, Cypress et Julie mesurant chaque 5 pieds de face à la rue Liberté sur 124 pieds de profondeur, le lot No 21 formant l'encoignure des rues Liberté et Cypress.

MARERO, FRANK J.—
Bill No 795. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 607, borné par les rues Canal, Broad, White et Cleveland, mesurant 35 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur.

MARX, HENRY—
Bill No 4627. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$64 64
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 181 et 182 dans l'îlet No 75, borné par les rues Chippewa, Annonciation, Philip et Soraparu, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

McCORMICK, THOS.—
Bill No 5928. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un îlet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme îlet No 84, borné par les rues Short, Carrollton, Hampson et Deuxième, mesurant 276 pieds de face à la rue Short sur 275 pieds de profondeur.

McCONNELL, ALEXANDER—
Bill No 5930. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Douze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 à 25 inclusivement dans l'îlet No 2?7, borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon, les lots Nos 14 à 21 inclusivement mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 130 pieds de profondeur, le lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 130 pieds de profondeur, et les lots Nos 23, 24 et 25 mesurant 95 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS, JEFFERSON AND LAKE PONTCHARTRAIN R. R. CO.—
Bill No 6449. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme un morceau de terre ou tracé de chemin, à partir de la rue Levée sur les rues Upperline à Northline, de la rue Northline au Lac Pontchartrain, 1849 pieds de large sur la rue Northline et 105 pieds sur le Lac Pontchartrain sur 16,395 pieds de profondeur.

N. O. GERMAN HOMESTEAD AND BUILDING ASSOCIATION—
Bill No 2276. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot et une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 et partie du lot No 8 dans l'îlet No 759, borné par les rues Claiborne, Columbus, Kerlerec et Derbigny, mesurant 51 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

NEY, FRED'K—
Bill No 4043. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 757, borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Claiborne et Derbigny, mesurant 54 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 106 pieds de profondeur.

O'BRIEN, JEREMIAH—
Bill No 1207. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 86, borné par les rues Religieuse, Market, St-Thomas et St-James, mesurant 64 pieds de face à la rue Religieuse sur 128 pieds de profondeur.

O'DONNELL, Mme L.—
Bill No 3861. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 378, borné par les rues St-Antoine, Columbus, Remparts et St-Claude, mesurant 60 pieds de face à la rue St-Antoine sur 60 pieds de profondeur.

PALMS, E B.—
Bill No 4330. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9 et 10, dans l'îlet No 1523, borné par les rues Esplanade, Dupré, Lepage et les Marais, mesurant 64 pieds de face à la rue Esplanade sur 137 pieds de profondeur.

PUCKETTE, L. Q. C.—
Bill No 5961. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'îlet No 236, borné par les rues Berlin, Chestnut, Coliseum et Milan, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur.

PORTER, MARY—
Bill No 6295. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 49, 50, 51, 70, 71 et 72 dans l'îlet No 113; borné par les rues Monroe, Leonidas, Levée et Troisième, les lots Nos 49, 50, 51, 70, 71 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur et 81 pieds de l'autre côté; le lot No 72 mesurant 46 pieds de face à la rue Monroe sur 84 pieds de profondeur.

PHILIPS, ALPHONSE—
Bill No 523. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un îlet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet No 4, Bloomingdale, borné par les rues Front, Levée, State et la ligne de Hurstville, mesurant 226 pieds de face à la rue Front sur 900 pieds de profondeur.

PENNA, FRANCIS—
Bill No 1186. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 252, borné par les rues Dryades, Erato, Thalie et Baronne, mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

QUIRK, Mme ANDREW—
Bill No 296. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 450, borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Thalie, mesurant 64 pieds de face à la rue Willow sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Willow et Erato.

RIES, SUC JOHN—
Bill No 973. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$61 61
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet No 515, borné par les rues Johnson, Cypress, Galvez et Julie mesurant 140 pieds 9 pouces de face à la rue Johnson sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur.

REMY, LOUIS F.—
Bill No 1785. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 60, borné par les rues St-Pierre, Orléans, Bourbon et Royale, mesurant 44 pieds de face à la rue St Pierre sur 83 pieds de profondeur.

REBOUL, Vve B.—
Bill No 1819. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 85, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St-Philippe et Dumaine, mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds de profondeur.

ROMAN CATHOLIC SISTERS OF MERCY—
Bill No 4713. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 79 dans l'îlet No 137, borné par les rues St-André, Constance, Magazine et Ste-Marie, mesurant 64 pieds de face à la rue St André sur 97 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

RONDEAU, IRENE et ZILLAH—
Bill No 6218. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'îlet No 327, borné par les rues Amélie, Perrier, Coliseum et Penniston, mesurant chaque 25 pieds 2 pouces 6 1/2 lignes de face à la rue Amélie sur 108 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

RICHARDS, JNO M.—
Bill No 11. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$64 64
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 35 et 36 dans l'îlet No 46, borné par les rues Erato, Thalie, Peters et Tchoupitoulas, mesurant 64 pieds 8 pouces de face à la rue Erato sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

SALTER, T. S.—
Bill No 211. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 135, borné par les rues Joséphine, Jackson, Constance et Magazine, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Joséphine sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

SAMUELS, Mlles E. H., SARAH JANE et WILHELMINE C.—
Bill No 2350. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 dans l'îlet No 392, borné par les rues Tonti, Hôpital, Miro et Ursulines, les lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 64 pieds 9 pouces de face à la rue Tonti sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Hôpital sur 139 pieds de profondeur.

SCHUMERT, MARY, ou CITIZENS BANK—
Bill No 2563. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$52 52
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 93, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Douane, mesurant 23 pieds de face à la rue Bourgogne sur 129 pieds de profondeur.

SPEARING, JOS. H.—
Bill No 4619. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot et une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 et partie du lot No 15 dans l'îlet No 109, borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

STURCKEN, SUC de H. F.—
Bill No 2602. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No. 154, borné par les rues St-Louis, Conti, Marais et Liberté, mesurant 47 pieds de face à la rue St-Louis sur 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur.

STERRY, JAMES—
Bill No 1014. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$61 60
Le fond de deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le fond des lots Nos 20 et 24 dans l'îlet No 131, borné par les rues Natchez, Gravier, Magasins et Tchoupitoulas; le fond du lot No 20 mesurant 20 pieds de face à la rue Natchez sur 5 pieds de profondeur; le fond du lot No 24 mesurant 8 1/2 pieds de face à la rue Natchez sur 58 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur.

SOULE, LEON J.—
Bill No 1847. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 103, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts, et Bourgogne, mesurant 31 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

SOULE, LEON J.—
Bill No 1847. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'îlet No 103, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et Bourgogne, mesurant 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 127 pieds de profondeur.

SOULE, IRENE—
Bill No 2173. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'îlet No 50, borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, mesurant 42 pieds de face à la rue Chartres sur 118 pieds de profondeur.

TAYLOR, WM. G.—
Bill No 934. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 380, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Esplanade et Remparts, mesurant 83 pieds de face à la rue Kerlerec sur 83 pieds 1 pouce de profondeur d'un côté et 82 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre.

TAYLOR, WM. G.—
Bill No 934. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'îlet No. 22, borné par les rues Prytanée, Harmonie, St-Charles et Pleasant, mesurant 70 pieds de face à la rue Prytanée sur 150 pieds de profondeur.

THEISMAN, SUC. OTTO—
Bill No. 4763. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$62 62
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6 et 7 dans l'îlet No 154, borné par les rues Magasins, Camp, Septième et Huitième, mesurant 50 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la rue Magasins sur 109 pieds 9 pouces de profondeur.

THOMPSON, JOS. C.—
Bill No 6739. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un morceau de terre entre le Côté de la Métairie et la ligne du Chemin de Fer du Lac Pontchartrain.

VITRAC, RENE H.—
Bill No 2228. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'îlet No 106, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Remparts et Bourgogne, mesurant 57 pieds de face à la rue Ursulines sur 89 pieds de profondeur.

WATSON, THOS.—
Bill No 4772. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 162, borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Camp, mesurant 32 pieds de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.

WESTEMAKER, SUC. HENRY—
Bill No 5807. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$60 60
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet No 162, borné par les rues Aline, Constance, Laurel et Delachaise, mesurant chaque 28 pieds 9 pouces de face à la rue Aline sur 100 pieds de profondeur.

WILNER, SUC. de JAMES C.—
Bill No 4002. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$56 56
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 108 et 138, borné par les rues Old Magazine, Ste Marie, Constance et Laurel, mesurant 25 pieds de face à la rue Old Magazine sur 110 pieds de profondeur.

WILLIG, JOHN et ELIZABETH—
Bill No 6062. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$50 50
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 10 et 1 dans l'îlet No 204, borné par les rues Berlin, Magazine, Constance et Milan, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

L'avis ordinaire de vingt jours, requis par la loi, a été donné à chacun des contribuables ci-dessus et leur attention est appelée sur l'avis suivant inscrit dans chacun des notices qui leur ont été remises:

"REMARQUES, que la description de votre propriété telle qu'elle est donnée dans la présente notice est prise des tableaux d'assessement de l'année 1888.

"La rue soulignée est la première nommée est celle à laquelle la propriété fait face.

"S'il existe une erreur dans la dite description, soit dans le nom soit dans le nombre ou les limites de l'îlet (square), ou le numéro ou la façade du lot ou de leur mesure, ou autrement veuillez en donner immédiatement avis à ce bureau, et l'erreur sera corrigée conformément à la loi.

"APPORTEZ VOS TITRES AVEC VOUS."

W. J. COMERFORD,
Collecteur de Taxes Délinquantes de Ville pour l'année 1888.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 14me jour de Juin A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

COCHRAN, JAMES et ALFRED A. MIMS—
2203. Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à..........$? 00
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 39 et 40 dans l'îlet No 46, borné par les rues Erato, Peters, Tchoupitoulas et Thalie, mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Erato sur 159 pieds de profondeur.

CRONAN, Mme M. A.—
2222. Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à..........$60 ?0
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 135, borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Liberté et Orléans, formant l'encoignure des rues St-Claude et St-Pierre, et mesurant 57 pieds de face à la rue St-Claude sur 131 pieds de profondeur.

CASTENADO, Mme JEAN A.—
2414. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$2? 30
Une partie d'un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 1 dans l'îlet No 234, borné par les rues Prieur, Roman, Hôpital et Ursulines, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur sur 96 pieds de profondeur sur une ligne et 88 pieds sur l'autre.

DUCONGE, F. P.—
2942. Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24; 1884, 24.
Montant à..........$129 36
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant 546 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 444 pieds de profondeur vers le Lac.

ELLIS, THOS O. et ALS—
3458. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$6 05
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 139, borné par les rues Zimple, Jefferson, Leonidas et Quatrième, mesurant 46 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur.

FIREMEN'S CHARITABLE ASSOCIATION.
3629. Pour taxes de ville des années 1880, $29 14, 1881, 28 54; 1882, 50 80; 1883, 32; 1887, 32 32.
Montant à..........$172 80
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 31, borné par les rues Front, Henderson, Peters et Robin, mesurant 25 pieds de face à la rue Front sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

FIREMEN'S CHARITABLE ASSOCIATION
3630. Pour taxes de ville des années 1880, $29 14; 1881, 29 55; 1882, 50 80; 1883, 32; 1887, 32 32.
Montant à..........$172 81
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 32 ou 33 dans l'îlet No 31, borné par les rues Peters, Front, Henderson et Robin, mesurant 25 pieds de face à la rue Peters sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

FASTERLING, F.—
3897. Pour taxes de ville des années 1884, $14; 1885, 17 78; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$56 02
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié des lots Nos 18 et 19 dans l'îlet No 128, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Léontine et l'avenue Peters, mesurant 45 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

FONTAN, JEAN—
3972. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$10 10
Six lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19 à 24 dans l'îlet No 119, borné par les rues Royale, Reynes, Chartres et Forstall, formant l'encoignure des rues Royale et Reynes et mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, Mlle MARY J.—
3992. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$332 32
Huit lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 13 à 20 dans l'îlet No 20, borné par l'avenue Nashville, les rues Live Oak, Arabella et Laurel (Hurstville) mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 105 pieds de profondeur.

GISCH, Mme L.—
4282. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12; 1884, 17; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$102 34
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 97, borné par les rues Elmire, Pacifique, Eveline et Eliza, mesurant 31 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

HART, HENRY ou MARY—
4751. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$93 39
Un îlet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No 725, borné par les rues Carter, Télémaque, Commune et Gravier.

HART, HENRY—
4752. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$86 81
Un îlet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No 787 borné par les rues Salomon, Napoléon et Bandin.

HART, HENRY—
4753. Pour taxes de ville des années 1880, $9 10; 1881, 8 92; 1882, 15 87; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$86 79
Un îlet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme îlet No 788, borné par les rues Salomon, Napoléon, D'Hemécourt et Bandin.

HART, HENRY—
4755. Pour taxes de ville des années 1880, $9 10; 1881, 8 92; 1882, 15 87; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$86 79
Un îlet de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet No 8?0, borné par les rues Alexandre, Murat, Bandin et D'Hemécourt.

HART, HENRY—
4756. Pour taxes de ville des années 1880, $9 10; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$86 80
Un îlet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No 806, borné par les rues Alexandre, Murat, Ulloa et D'Hemécourt.

HERO, GEORGE A.—
5060. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$20 20
Vingt-six lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 26 dans l'îlet No 45, borné par les rues Prytanée, Perrier, Calhoun et la propriété Foucher, mesurant 255 pieds de face à la rue Prytanée et 271 pieds de face à la rue Perrier sur 289 pieds de profondeur.

HERO, GEORGE A.—
5061. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$20 20
Vingt-deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 22 dans l'îlet No 46, borné par les rues Prytanée, Perrier, Calhoun et l'avenue Henry Clay.

HEBERT, VICTOR—
5144. Pour taxes de ville des années 1885, $10 16; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à..........$24 30
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 35, borné par les rues Adams, DeArmas, Hillary et Ann, formant l'encoignure des rues Adams et DeArmas et mesurant 61 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Adams, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la rue DeArmas.

HEITMAN, SUC. JACOB—
5145. Pour taxes de ville des années 1884, $24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à..........$102 96
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'îlet No 265, borné par les rues Chestnut, Constantinople, Camp et Marengo, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 150 pieds de profondeur.

KLEINPETER, JOHN—
5899. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$44 60
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 48, borné par les rues Rousseau, St Thomas, Deuxième et Troisième, mesurant 50 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur.

KASSEL, PHILIP—
5989. Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à..........$12 70
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 32 dans l'îlet No 256, borné par la Promenade Triton, les rues Dryades, Baronne et Julie, mesurant 25 pieds de face à la Promenade Triton sur 120 pieds de profondeur.

LEBLANC, PAUL—
6276. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à..........$18 21
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 369, borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Canal, mesurant 48 pieds de face à la rue Marais sur 111 pieds de profondeur.

LEEFE, JOHN L.—
6416. Pour taxes de ville de l'année 1880, taxe spéciale.
Montant à..........$5 14
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 494, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Urquhart et Marais, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur.

LE CARPENTIER, Vve J.
6429. Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$173 60
Un lot ou portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot ou portion de terre No 12 dans l'îlet No 888, borné par les rues Antonia, Joséphine, St-Antoine et Solidelle, formant l'encoignure des rues Antonia et Joséphine et mesurant 221 pieds de face à la rue Antonia sur 160 pieds de profondeur.

LE CARPENTIER, Vve J.—
6430. Pour taxes de ville des années 1880, $16 39; 1881, 16 06; 1882, 28 58; 1883, 18; 1884, 18; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à..........$156 ?5
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 ou 14 dans l'îlet No 888, borné par les rues St-Antoine, Antonia, Joséphine et Solidelle, mesurant 156 pieds de face à la rue St-Antoine sur 115 pieds de profondeur.

LAVERGNE, HUGH—
6444. Pour taxes de ville des années 1880, $6 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$52 08
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 1206, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Force et Vertu, mesurant 239 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

LAVERGNE, HUGH—
6445. Pour taxes de ville des années 1880, $21 86; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24; 1884, 24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à..........$208 38
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 2325, borné par la rue Antonia, le Chemin de Gentilly et la rue Séré; pas de mesure.

LAMBERT, R.—
6453. Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7; 1884, 7; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à..........$60 75
Un lot ou portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot ou portion de terre No 6 dans l'îlet No 1022, borné par les rues Bagatelle, Célestine, St-Antoine et Génie, mesurant 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur 129 pieds de profondeur.

LATAPIE, LOUIS—
6456. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8.
Montant à..........$61 28
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 1057, borné par les rues Union, Français, Génie et Liberté, mesurant 60 pieds de face à la rue Union sur 129 pieds de profondeur.

LAVERGNE, PHILIP—
6470. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$52 08
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 1207, borné par les rues Bagatelle, Force, Union et Vertu, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Force, et mesurant 227 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur sur la rue Force.

LAVERGNE, H. et Vve C. OLIVIER—
6504. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$69 44
Dix-huit lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos — dans l'îlet No 1 19, borné par les rues Antonio, St-Bernard, Industrie et Agriculture; pas de mesure.

LAFITTE, JEAN No 2—
6510. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 14 29; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 06; 1887, 8 08.
Montant à..........$74 64
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet No 1930, borné par les rues St-Bernard, Nlle-Orléans, Abondance et Trésor, mesurant 150 pieds de face à la rue St-Bernard sur 128 pieds de profondeur.

LORENZ, HENRY ou SUC de HENRY—
6515. Pour taxes de ville des années 1880 spéciale, $1 28; 1881, 7 14; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 69; 1887, 4 04.
Montant à..........$47 67
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No — dans l'îlet No 2519, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Béauregard, et Manuel, mesurant 169 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 309 pieds de profondeur.

LORENZ, HENRY, ou SUC de HENRY—
6516. Pour taxes de ville des années 1880, spéciale, $2 57; 1881, 14 27; 1882, 22 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 17; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à..........$112 52
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No — dans l'îlet No 2659, borné par les rues Français, le Chemin de Gentilly, les rues Manuel et Foy, mesurant 3.0 pieds de face à la rue Français, 307 pieds de face à la rue Manuel, et 78 pieds de face au Chemin de Gentilly.

LACOSTE, L. E. et P. L. ou L. E. et L. P. ou J. E. et L. P.—
6537. Pour taxes de ville des années 1880, $15 46; 1881, 5 35; 1884, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à..........$46 02
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 411, borné par les rues Marais, St-Claude, Mazant et Barthélemy, mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

LUCKERMAN, WM—
6600. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à..........$31 50
Cinq lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet No 125, borné par les rues Jersey, Bellecastle, Dufossat et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Jersey et Bellecastle, mesurant 150 pieds de face à la rue Jersey sur 110 de profondeur sur la rue Bellecastle.

LINDON ou LINDORE, LUCIEN—
6604. Pour taxes de ville des années 1880, spéciale, $1 12; 1885, 11 43; 1886, 9 09; 1887, 9 09.
Montant à..........$30 72
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 170, borné par les rues Constantinople, Laurel, Constance et Marengo, mesurant 28 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

LEONARD, P.—
6606. Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à..........$44 20
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 293, borné par les rues Chestnut, Plaquemine, Bordeaux et Valence, mesurant 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds de profondeur.

LEE, THOS. B.—
6650. Pour taxes de ville des années 1881, $71 36; 1882, 127; 1883, 80; 1884, 80; 1885, 101 60; 1886, 101.
Montant à..........$560 16
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 263, borné par les rues Dryades, Union, Baronne et Perdido, formant l'encoignure des rues Dryades et Union et mesurant 71 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades sur 33 pieds de profondeur sur la rue Union.

LAWSON, GEO. ou CHAS.—
6665. Pour taxes de ville des années 1881, $12 49; 1882, 2 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 14 14.
Montant à..........$94 64
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 265, borné par les rues Ursulines, Johnson, Galvez et St-Philippe, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

LUTMAN, Vve PETER—
6681. Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à..........$15 06
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 63, borné par les rues Chippewa, Annonciation, Pleasant et Harmonie, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 118 pieds de profondeur.

LUDWIGSEN, Mlle JULIA V.—
6682. Pour taxes de ville des années 1880, $62 44; 1882, 111 13; 1883, 70; 1884, 70; 1885, 88 10; 1886, 70 70; 1887, 70 70.
Montant à..........$543 87
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 168, borné par les rues Première, Camp, Chestnut et Deuxième, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 125 pieds de profondeur.

LEGENDRE, P. H.—
6709. Pour taxes de ville des années 1886, $20 15; 1887, 79 38.
Montant à..........$115 80
Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 1186, borné par les rues Miro, Kerlerec, Columbus et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 145, 139, 134 et 128 pieds respectivement.

LYONS, Mme E. ET ALS.—
6719. Pour taxes de ville des années 1882, $3 50; 1883, 50; 1884, 50; 1885, 63 50.
Montant à..........$227
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot F ou partie du lot No 5 dans l'îlet No 167, borné par le Bank Place, les rues Camp, Natchez et Gravier, mesurant 21 pieds 9 pouces de face au Bank Place sur 44 pieds de profondeur.

LAMARQUE, ALEX—
6735. Pour taxes de ville des années 1882, $25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à..........$110 04
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 239, borné par les rues Orléans, Roman, Prieur et St-Pierre, mesurant 33 pieds de face à la rue Orléans sur 60 pieds de profondeur.

LAWS, JORDAN—
6744. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$41 27
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 147, borné par les rues Chestnut, Valence, Homer et Jackson, mesurant 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

LAINE ou LANE, HENRY—
6749. Pour taxes de ville des années 1882, $12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$55 02
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 252, borné par les rues Bellecastle, Chestnut, Camp et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

LAGUAITE, Vve JOHN B.—
6774. Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à..........$36 00
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 197, borné par les rues Dumaine, Robertson, Claiborne et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur.

LOISON, Mme FRANCIS—
6804. Pour taxes de ville des années 1885, $ 0; 1886, 6 06.
Montant à..........$16 06
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No. 283, borné par les rues Bourgogne, Clouet, Louisa et Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 58 pieds de profondeur.

LION, ELIE ou MICHEL—
6812. Pour taxes de ville des années 1884, $20; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$85 80
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 84, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Ursulines et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 60 pieds de profondeur.

LAZARE, ALEX—
6816. Pour taxes de ville des années 1884, $12; 1885, 15 24; 1887, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$67 64
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme partie des lots Nos 9, 10 et 11 dans l'îlet No 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et le Canal Carondelet, formant l'encoignure des rues Broad et Conti et mesurant 102 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds de profondeur.

LABEAUD, HENRY et PIERRE—
6824. Pour taxes de ville des années 1884, $14; 1885, 17 78; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à..........$6? 06
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 268, borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste-Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 74 pieds de profondeur.

LOLTE, ou NOLTE, ou HOLT, Vve FREDERIC—
6829. Pour taxes de ville des années 1884, $10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$42 90
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie de l'îlet No 1563, borné par les rues Florida, Mandeville, les Marais et la rue Lacroix, mesurant 64 pieds de face à la rue Florida sur 150 pieds de profondeur.

LACEY, Mme MARY—
6834. Pour taxes de ville des années 1885, $23 02; 1886, 25 26; 1887, 26 26.
Montant à..........$85 54
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10, ou Nos 7 et 8 dans l'îlet No 276, borné par les rues Lafayette, Perilliat, Locust et Freret, mesurant 39 pieds de face à la rue Lafayette traversant à la rue Perilliat sur 97 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur.

LACROIX, FRANCOIS—
6836. Pour taxes de ville des années 1883, $7 62; 1886, $6 06; 1887, $6 06.
Montant à..........$19 74
Six lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 27 à 32 dans l'îlet No 677, borné par la rue Rendon, l'avenue Magnolia, les rues Ocomne et Gravier, mesurant 186 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Rendon sur 156 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.

LOCOUL ou LECOUL, Vve—
6854. Pour taxes de ville des années 1886, $12 70; 1886, $10 10; 1887, $10 10.
Montant à..........$32 90
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 31 à 33 dans l'îlet No 347, borné par les rues Ste-Anne, Dorgenois, Broad et Dumaine, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur.